

Revue de presse hebdomadaire

SEMAINE DU 10 AU 16 MAI 2025

Des avocates mettent en garde les athlètes



Les avocates Karine Arseneault-Sirois et Annie-Pier Babineau ont offert une conférence sans tabou sur le consentement et les médias sociaux aux joueurs des Cantonniers de Magog M18, dont le capitaine Marc-Olivier Proteau (sur la photo). (Photo Le Reflet du Lac - Pierre-Olivier Girard)

PAR PIERRE-OLIVIER GIRARD

11 mai 2025, 6 h



ÉDUCATION. Dans la foulée des scandales sexuels qui ont frappé plusieurs organisations sportives au cours des dernières années, les joueurs des Cantonniers de Magog ont assisté à une toute nouvelle conférence portant sur le consentement et les différents enjeux liés aux réseaux sociaux, présentée par le Centre communautaire juridique de l'Estrie (CCJE).

Ce sont deux avocates spécialisées en droit de la jeunesse, en Annie-Pier Babineau et Karine Arseneault-Sirois, qui ont rencontré les hockeyeurs le 30 avril dernier pour leur faire part des gestes ou comportements qui pourraient entraîner des conséquences judiciaires. En plus d'évoquer certaines notions de base, les conférencières ont utilisé plusieurs exemples de situations réelles pour clarifier où se situe la limite à ne pas franchir.

« On est là pour vous empêcher de vous rendre à nos bureaux, en cas de problème, ou encore de passer dans le journal pour les mauvaises raisons », ont lancé d'entrée de jeu celles qui traitent au quotidien des dossiers juridiques impliquant des mineurs.

En utilisant un langage sans filtre, qui détonne des plaidoiries dans un palais de justice, les invitées ont mis en lumière différentes situations où des jeunes se retrouvent parfois au banc des accusés, que ce soit par un manque d'éducation ou une méconnaissance sur certains éléments de la loi.

Entre autres, les avocates ont rappelé les risques de partager une photo intime de soi ou d'une autre personne sur des cellulaires ou encore des applications mobiles. « Dès qu'une photo est envoyée dans l'univers numérique, vous en perdez le contrôle. On a déjà eu affaire à une jeune fille, qui avait envoyé une photo osée à son amoureux. Mais la photo en question a fini pas être diffusée dans un party sur une télévision 55 pouces et maintenant, elle doit vivre avec ça pour le reste de ses jours. »

Il a aussi été question de complicité, notamment dans des histoires impliquant des gestes liés à la pornographie juvénile. Les avocates ont répété qu'une personne peut aussi être déclarée coupable, et ce, même si elle semble jouer un rôle secondaire dans une plainte formelle. « Si vous encouragez, aidez ou participez à une infraction criminelle, qu'elle soit à caractère sexuel ou non, vous pouvez être accusé et déclaré coupable. De filmer des personnes qui se battent en criant « Fesse-le », c'est de la complicité. De conserver une photo intime d'une personne donnée par un ami, c'est de la complicité. »

« Et dites-vous que tous les échanges numériques, ça laisse des traces, même après les avoir effacés, ont poursuivi les avocates. Les policiers sont capables de remonter bien loin sur les niaiseries qu'on peut avoir fait. »

On a aussi profité de l'occasion pour aborder le consentement et de l'importance de l'obtenir clairement avant de commettre quelconque geste envers une personne. « Le consentement, c'est de donner son accord volontaire à quelque chose, sans se sentir obligé de le faire. Et le consentement, il faut l'obtenir à toutes les étapes d'une relation. Ce n'est pas parce qu'une personne accepte de « frencher » qu'elle veut nécessairement avoir une relation sexuelle. Et si une personne ne dit rien ou qu'elle ne démontre aucun enthousiasme, ça veut dire non! », ont insisté les deux professionnelles, en rappelant que la communication est la clé pour éviter tout malentendu.

Notons que les avocates retourneront à La Ruche prochainement, cette fois-ci pour rencontrer les jeunes des Carnicas. Elles se rendront également dans d'autres établissements scolaires estriens au cours des prochains mois.

L'Estrie brille aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies 2025



Photo : Service des communications, Centre de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke



Par Martin Bossé
redaction@estrieplus.com

Mardi 13 mai 2025

🕒 Temps de lecture: 2 minute(s)

La délégation de l'Estrie peut se targuer d'avoir marqué les esprits lors de la 17^e édition des Olympiades québécoises des métiers et des technologies, qui se tenait au Centre de foires de Québec les 9 et 10 mai 2025. Organisé par Compétences Québec, cet événement d'envergure rassemblait près de 300 participants provenant de 111 établissements de formation professionnelle et collégiale de 11 régions différentes.

Parmi eux, 24 compétiteurs représentaient fièrement l'Estrie dans 18 disciplines variées allant de la mécanique à l'aménagement paysager. Leur talent a été salué par plusieurs médailles et mentions d'excellence.

Des médailles bien méritées

Médailles d'or

L'Estrie a décroché deux médailles d'or. Logan Poisson et Charlie Véronneau, du Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA, ont remporté les grands honneurs en aménagement paysager. En mécanique, le duo Antoine Gagnon et Victor Goudreault, du Cégep de Sherbrooke, s'est également illustré au sommet du podium.

Médailles d'argent

- Quatre compétiteurs ont obtenu l'argent dans leurs disciplines respectives :
- Brandon Bizier (carrosserie, CFP 24-Juin)
- Samuel Bolduc (dessin assisté par ordinateur, Cégep de Sherbrooke)
- Étienne Galipeau (électricité, CRIF)
- Antonin Dumont (mécanique industrielle, Campus Brome-Missisquoi)

Médailles de bronze

- Les médailles de bronze sont allées à :
- Cédrik Dubreuil et Xavier Gingras (mécatronique, Cégep de Granby)
- Sébastien Jacques (techniques d'usinage, CFP 24-Juin)
- Mathieu Roy-Sinotte (usinage CNC, Centre EXPÉ)

Quatre médaillons d'excellence

Outre les médailles, quatre compétiteurs Estriens se sont vu remettre un médaillon d'excellence pour leurs performances supérieures à la moyenne de leur groupe :

- Marika Malenfant (soins infirmiers, CFP Coaticook - CRIFA)
- Antoine Bisson (mécanique auto, CFP 24-Juin)
- Tommy Gosselin (soudage, Centre EXPÉ)
- Émilie Ouellette-Verreault (vente-conseil, CFP 24-Juin)

Prochaine étape : Skills Canada à Régina

Sept compétiteurs de la délégation estrienne représenteront le Québec à la compétition nationale Skills Compétences Canada, qui se tiendra à Régina les 29 et 30 mai 2025. Parmi eux, six sont issus de la délégation estrienne :

- Logan Poisson et Charlie Véronneau (aménagement paysager)
- Brandon Bizier (carrosserie)
- Étienne Galipeau (électricité)
- Antoine Gagnon et Victor Goudreault (mécatronique)
- Samuel Bolduc (dessin assisté par ordinateur)

Ceux qui excelleront sur la scène canadienne auront la chance de se qualifier pour WorldSkills 2026, qui aura lieu à Shanghai en septembre 2026.

Une fierté régionale

Chantal Landry, coordonnatrice régionale de l'Effet FP, s'est dite extrêmement fière des résultats :

« Félicitations aux médaillés pour leur performance exceptionnelle, et bravo à tous les participants pour leur détermination et leur passion. »

Le succès des jeunes de l'Estrie est le reflet du dynamisme et de la qualité de la formation professionnelle offerte dans la région. Ces résultats témoignent de l'importance de valoriser les métiers spécialisés et de soutenir les talents d'ici.

Source : Service des communications, Centre de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke